



La « Carte POP », comment ça marche ?

Vous avez de 11 à 25 ans et vous habitez ou vous avez une activité sur Romans (collèges, lycées, associations, etc.). Bénéficiez d'avantages et de réductions négociés par la Ville auprès de nombreux commerces et associations, sur présentation de la « Carte POP ». L'adhésion à ce dispositif est gratuite, en contrepartie vous participez à une ou plusieurs actions citoyennes au cours de l'année scolaire. La carte vous sera délivrée à l'issue de votre engagement auprès du service jeunesse de l'Hôtel de ville.

La durée de l'action varie selon l'âge :

- **Pour les 11-15 ans**, l'engagement est d'un minimum de 4 heures
- **Pour les 16-25 ans**, les actions citoyennes sont estimées à 8 heures

Exemples d'avantages :

- **Bars/restaurants** : McDonald's, boulangeries, pizzerias.
- **Vêtements/chaussures** : Marques Avenue.
- **Services** : Auto-écoles, entrée à la Foire du Dauphiné.
- **Accessoires** : Lunettes, bijoux.
- **Sports/loisirs** : Kart, paintball.
- **Culture** : Librairie, cinéma.
- **Équipements** : Papeterie.

Exemples d'actions citoyennes :

- **Prévention/citoyenneté** : Maison de quartier, MJC.
- **Connaissance des métiers** : accueils de loisirs, Office de Tourisme.
- **Événementiel** : Carnaval, Fête de Noël.
- **Santé** : Fraich' Attitude.
- **Solidarité** : Croix Rouge Française, Restos du cœur.
- **Sport** : 10 km de Romans, Masters de Pétanque.

La liste complète des avantages et celle des actions, sont en ligne sur le site ville-romans.fr